

Relevé de décisions

Visio Conférence - COMITE DIRECTEUR de la FFPJP des 30 Avril et 1er Mai 2020

Assemblées Générales : le Congrès de la FFPJP est maintenu au 18-19 Décembre 2020 à EVIAN. Les AG de nos organes déconcentrés doivent se tenir avant celui-ci dans la période octobre / novembre / début décembre.

Le plan de reprise de nos activités est finalisé et transmis pour validation au Ministère des Sports. La diffusion officielle suivra dès aval de notre Ministère.

Championnats de France 2021 / 2022 : les organisateurs, dates et lieux sont finalisés et les tableaux relatifs sont repris sur le site internet de la FFPJP.

Grands évènements (Nationaux / Supra / Internationaux / Evènementiels)

Les compétitions frappées d'interdiction par les directives gouvernementales sont, de fait, annulées et ne peuvent pas être reportées. En effet ces reports s'ajouteraient aux manifestations déjà prévues au Calendrier Officiel de la FFPJP et leur viendraient en concurrence. Tout organisateur souhaitant un report doit obligatoirement transmettre à la fédération une demande dûment motivée, avec avis des organes déconcentrés concernés, afin d'obtenir l'accord de la FFPJP. Cette obligation s'applique à nos partenaires conventionnés ainsi qu'aux organisateurs du secteur privé.

Impacts du Covid-19 sur la saison 2020

- **Classification** : la saison 2020 est neutralisée et ne donnera pas lieu à classification. La classification reprendra en 2021.
- **CDC / CRC / CNC** : les CDC, CRC, CNC JP, CNC jeunes et CNC vétérans sont annulés. Un projet de compétition dans un format réduit est à l'étude pour les clubs participant aux CNC Open et Féminins.
- **La Coupe de France 2020/2021** est maintenue avec un calendrier aménagé dans la période septembre / octobre / novembre avec regroupements possibles pour les préqualifications. A noter que jouer la Coupe de France sur l'année civile n'est pas possible car elle nécessite un déroulement sur une période de 15 mois.
- **Jeunes** : la commission des jeunes et la DTN travaillent sur un projet d'une compétition spécifique pour les jeunes qui trouverait sa place en fin de cette année.
- **Mutations** : les règles en vigueur s'appliquent et toute évocation du Covid-19 ne saurait entrer en ligne de compte.
- **Championnats d'Europe / Coupe d'Europe** : la décision de la tenue ou non de ces compétitions européennes sera prise par le Comité Directeur de la CEP en Juin 2020.

Joseph CANTARELLI

